

Le 13 mars 2018

[Traduction]

Économie

M. Higgs : Il s'est passé beaucoup de choses depuis notre dernière période des questions le 8 février. À peine quatre jours plus tard, soit le 12 février, nous avons appris que le gouvernement Gallant avait utilisé une comptabilité créative pour donner l'impression que le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve occupaient ensemble le dernier rang en matière de croissance économique. Le gouvernement Gallant est même allé jusqu'à tracer un graphique qui plaçait le Nouveau-Brunswick devant Terre-Neuve. En ce qui a trait aux prévisions budgétaires, la ministre des Finances estimait n'avoir rien à se reprocher. Le premier ministre a-t-il approuvé les actions douteuses de son gouvernement?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Nous travaillons très fort aux priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Je peux vous dire que, en tant que gouvernement, nous sommes très conscients du fait que la première priorité des gens de notre province est la croissance économique. Les gens veulent que nous concentrions nos efforts sur la création d'emplois et de possibilités économiques, afin de faire croître l'économie du Nouveau-Brunswick. Nous comprenons très bien pourquoi c'est le cas : C'est parce que les gens veulent que leurs enfants soient en mesure de rester ici, au Nouveau-Brunswick, pour y travailler. Les gens veulent que les personnes qui ont eu à partir pour trouver un emploi dans une autre province ou dans une autre partie du monde puissent revenir ici pour y travailler.

Alors, nous sommes très fiers du fait que, depuis que nous formons le gouvernement, en travaillant avec les gens du Nouveau-Brunswick, nous avons fait croître l'économie année après année. Nous avons créé des possibilités pour que nos jeunes restent ici et pour que les gens du Nouveau-Brunswick qui sont partis reviennent travailler dans la province.

[Traduction]

M. Higgs : Je présume que la réponse veut dire que, oui, le premier ministre a approuvé les actions douteuses de son gouvernement.

Je veux poser une question au premier ministre sur le fait que Dominion Bond Rating Service a révisé à la baisse les perspectives liées à la cote de crédit du Nouveau-Brunswick. La révision à la baisse des perspectives établies par Dominion, qui les a fait passer de stables à négatives — soit les pires perspectives possible —, a été rendue publique le 27 février. Les perspectives peuvent être positives, stables ou négatives. Les actions du gouvernement actuel ont poussé l'agence de notation à établir des perspectives négatives pour la première fois en 14 ans. Le premier ministre nous dirait-il quand il a su que les perspectives seraient révisées à la baisse?



L'hon. M. Gallant : Nous travaillons très fort à la priorité absolue des gens de notre province — la création d'emplois et la croissance économique. Depuis notre arrivée au pouvoir, nous sommes très fiers d'avoir fait croître l'économie chaque année à partir de 2015, et ce, en travaillant avec les chefs de file, les industries et les entreprises de notre province et en convainquant des entreprises d'investir pour la première fois dans notre province. En fait, si vous tenez compte des prévisions pour 2018 et des projections établies pour 2017, nous avons enregistré le sixième taux de croissance économique en importance parmi toutes les provinces du pays pour la période allant de 2015 à 2018.

Comparons la situation au bilan du chef de l'opposition lorsqu'il était ministre des Finances. En prônant ses mesures d'austérité et en faisant des compressions dans les soins de santé et l'éducation, il a en fait ralenti l'économie. Pendant le mandat du gouvernement précédent, soit le gouvernement conservateur, le Nouveau-Brunswick a occupé le 10^e rang pour ce qui est de la croissance économique. Pendant notre mandat, nous occupons le 6^e rang et nous n'en sommes pas satisfaits. Nous continuerons de travailler, de faire croître l'économie et de créer des possibilités.

M. Higgs : Je vais poser la question une deuxième fois. Quand le premier ministre a-t-il appris que son gouvernement avait entraîné une révision à la baisse des perspectives et que celles-ci étaient maintenant négatives? Quelles mesures ont été prises pour renverser ces perspectives? Merci.

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, il n'y a pas eu de révision à la baisse. La seule révision à la baisse que nous avons remarquée au cours des dernières années a eu lieu pendant la période où le chef de l'opposition était ministre des Finances. Il s'agit de la seule révision à la baisse que nous avons remarquée au cours des dernières années. Le chef de l'opposition, lorsqu'il était ministre des Finances, ne comprenait pas. Il pensait que ses mesures d'austérité étaient l'approche à adopter. Il le pense encore aujourd'hui. Eh bien, nous ne sommes pas du même avis.

Nous croyons que nous devons investir dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick, faire croître l'économie d'une façon qui fonctionne pour toute la population de notre province et investir dans l'éducation pour aider nos enfants à prendre le meilleur départ possible dans la vie et pour aider nos gens à acquérir les compétences dont ils ont besoin afin d'obtenir un emploi ici, dans la province, et de jouer un rôle actif. À notre avis, nous devons investir davantage dans notre système de soins de santé et dans les soins aux personnes âgées pour offrir à notre population la qualité de vie qu'elle mérite. Nous savons que le chef de l'opposition aimerait que le gouvernement fasse des compressions et prenne toutes les mesures possibles pour équilibrer immédiatement les comptes. Nous ne sommes pas du même avis. Nous avons un programme de croissance et nous investirons dans celui-ci.

M. Higgs : Le 8 février, au moment où nous tenions notre dernière période des questions, Moody's Investors Service avait déjà indiqué que le dernier budget du gouvernement Gallant était négatif sur le plan du crédit. Dominion Bond Rating Service a mis en doute la crédibilité du plan pluriannuel visant à rétablir l'équilibre, car le déficit augmente de nouveau. Selon TD



Economics, le coût du service de la dette augmentera sans doute. Compte tenu des circonstances, Recherche économique RBC s'est dite déçue, car la province permet une augmentation du déficit cette année et remet à plus tard son élimination.

RBC, TD, Moody's et Dominion Bond Rating Service se sont tous montrés critiques. Le premier ministre est-il au courant aujourd'hui d'une autre réduction de la cote de crédit ou d'une autre révision à la baisse des perspectives relatives à la province par les agences en question ou par d'autres compagnies qui émettent des avis en matière de crédit? Les avis formulés par des tiers sont importants.

L'hon. M. Gallant : J'aimerais citer un économiste principal de la Banque de Montréal qui a dit :

Le Nouveau-Brunswick prévoit un déficit de 189 millions de dollars pour l'exercice financier 2018-2019, c'est-à-dire un déficit modéré s'élevant à 0,5 % du PIB.

L'économiste en question mentionne une poussée économique sous-jacente plus ferme, qui maintiendra la dette nette à 40 % du PIB au cours de l'année qui vient.

Il ajoute :

*Fait intéressant, le **contexte économique** du Nouveau-Brunswick s'est amélioré de façon importante. Après avoir stagné au début du cycle, le PIB réel a probablement augmenté de 1,5 % en 2017, ce qui donnerait une croissance triennale moyenne de 1,7 %. Bien que tirant toujours de l'arrière par rapport aux trois grandes provinces, le Nouveau-Brunswick affiche un rythme de croissance supérieur de beaucoup à son potentiel, et la province connaît un redressement de sa croissance démographique et une certaine stabilité de la population active.*
[Traduction.]

Nous sommes sur la bonne voie. Nous continuerons d'opter pour une approche équilibrée par laquelle nous nous attaquons de façon responsable aux défis financiers qui se dressent devant nous tout en investissant dans la croissance et en créant des emplois dans la province.

M. Higgs : À l'échelle nationale, nous sommes derniers en matière de croissance économique — derniers à l'échelle nationale.

En 2014, le premier ministre a dit que les gens du Nouveau-Brunswick étaient surtaxés. Il a ensuite été élu et leur a fait payer 1 milliard de plus en taxes et impôts — 980 millions, pour être précis. Cela représentait en moyenne 3 000 \$ par ménage. Le premier ministre se souvient-il d'avoir dit en 2014 qu'il pensait que les gens du Nouveau-Brunswick étaient surtaxés? Cela s'est passé avant qu'il augmente leurs impôts de 980 millions de dollars. Merci.

L'hon. M. Gallant : Dans l'histoire récente, le seul gouvernement qui a connu un affaiblissement est celui des gens d'en face, dans lequel le chef de l'opposition était ministre des Finances et prônait l'austérité relativement aux comptes. Dans l'histoire récente, le seul gouvernement qui nous a fait descendre au 10^e rang pour ce qui est de la croissance économique est en fait, encore une fois, le gouvernement au sein duquel le chef de l'opposition était ministre des Finances.



Au cours de notre mandat, l'économie du Nouveau-Brunswick a connu une croissance d'année en année. En fait, si on fait une analyse globale, on constate que, dans le classement des provinces, nous occupons le sixième rang au chapitre de la croissance économique pour la période allant de 2015 à 2018. Il y a bien sûr des prévisions et des projections pour 2017 et pour l'année en cours.

Compte tenu du bilan, nous aimerions le comparer à celui du chef de l'opposition lorsqu'il était ministre des Finances et qu'il sabrait les soins de santé et l'éducation. Durant ses quatre années à titre de ministre des Finances, il a en fait ralenti l'économie. C'était à l'époque où nous occupons le 10^e rang au chapitre de la croissance économique.

M. Higgs : Selon les prévisions du premier ministre lui-même, des prévisions qui proviennent du ministère des Finances, la province occupera le 10^e rang pour ce qui est de la croissance économique. Le gouvernement actuel a fait de nouvelles dépenses s'élevant à 1 milliard de dollars — 1 milliard de dollars par année en nouvelles dépenses — et nous occupons le 10^e rang au chapitre de la croissance économique. Le gouvernement a manipulé les chiffres pour que la province et Terre-Neuve arrivent ex aequo, mais le tout a été dévoilé.

Je me reporterais à la cote de Standard & Poor's que le premier ministre a mentionnée dans sa réponse. Le premier ministre fait allusion à un rapport de 2012, je pense. Comme toujours, il a l'habitude de ne pas donner tous les détails. Le premier ministre dirait-il à la Chambre ce que Standard & Poor's avait à dire sur le gouvernement de l'époque au moment de remettre le rapport en question? Les termes du rapport étaient très précis ; j'aimerais donc entendre le premier ministre bien les répéter.

L'hon. M. Gallant : Je n'ai pas à répéter les propos. J'aimerais vraiment entendre l'ancien ministre des Finances, l'actuel chef de l'opposition, nous dire ce que l'agence de notation a dit lorsqu'elle a abaissé la cote de son gouvernement.

M. Higgs : Je serais content de citer l'agence, car elle avait dit qu'elle croyait que le gouvernement Alward était en bonne voie de régler la situation financière. C'est tiré directement du document. Je peux peut-être comprendre pourquoi le premier ministre ne voudra pas dire une telle chose, car elle ne cadre pas avec l'exposé de trois, quatre ou cinq éléments que nous entendons si souvent.

Voici une citation d'un article publié le mercredi 7 mars dans le *Telegraph-Journal* :

Un petit nombre de chefs de file du Nouveau-Brunswick — entre autres des experts dans divers domaines, d'anciens politiciens,

— notamment un ancien ministre libéral —

des dirigeants du milieu des affaires et des fonctionnaires haut placés

— environ 25 personnes —



ont fondé un groupe populaire qui, ils l'espèrent, aidera les gouvernements à régler stratégiquement certains des problèmes les plus urgents de la province.

Ils veulent aider à remettre le Nouveau-Brunswick sur la bonne voie.

Le groupe s'appelle Coalition of Concerned Citizens Inc., se dit impartial et est prêt à travailler avec le parti au pouvoir, quel qu'il soit. [Traduction.]

L'article du *Telegraph-Journal* nous apprend que la coalition a reçu peu ou pas de réponses du gouvernement provincial actuel. Ma question pour le premier ministre est simple : Pourquoi est-ce le cas, et parlera-t-il à la coalition? Merci.

L'hon. M. Gallant : L'agence de notation avait tellement de bonnes choses à dire au sujet du rendement de l'ancien ministre des Finances qu'elle a baissé la cote de la province. Le député d'en face se vante d'un rapport d'une agence de notation qui dit que, selon elle, l'ancien gouvernement était sur la bonne voie. S'il avait été sur la bonne voie, l'agence de notation n'aurait pas abaissé sa cote. Il est vraiment dommage qu'il s'agisse là de l'idée à laquelle le chef de l'opposition doit se raccrocher.

Pour ce qui est du groupe en question, groupe que le chef de l'opposition qualifie de populaire, je sais que John McGarry en est membre. Je pense que beaucoup de personnes qui siègent à l'Assemblée législative connaissent John McGarry. J'ai entendu dire... Il ne s'agit que d'une rumeur, mais, si la rumeur est fautive, j'aimerais que le chef de l'opposition la démente. J'ai entendu dire que John McGarry assistait à des réunions du Parti conservateur et d'associations du Parti conservateur et qu'il songeait en fait à se présenter sous la bannière conservatrice. Dans ce cas-là, s'il s'agit d'un groupe impartial, sans programme, le chef de l'opposition aurait-il l'obligeance de confirmer ou de démentir les rumeurs dont j'ai eu vent au sujet de John McGarry?

M. Higgs : Je ne sais trop si nous voulons commencer à parler de personnes, mais je crois comprendre qu'il y a des ministres qui ne se représenteront peut-être pas. Si le premier ministre veut entrer dans les détails, le tout n'est pas encore tout à fait public.

Je ne vais pas aborder le sujet, car j'ai posé une question très simple au premier ministre. Je lui ai posé une question sur la mention de Standard & Poor's dans le document. Je lui ai dit quels étaient les mots. Nie-t-il que Standard & Poor's croyait que le gouvernement Alward était en bonne voie de redresser la situation financière du Nouveau-Brunswick? Nie-t-il que c'était écrit dans le rapport — un rapport dressé en fonction du rendement du gouvernement précédent et de l'état dans lequel la province se trouvait alors? Nie-t-il qu'il s'agit de la déclaration faite en 2012? J'aimerais entendre un oui ou un non à cet égard.

[Original]

L'hon. M. Gallant : En effet, les agences de notation ont dit que l'ancien ministre des Finances, maintenant chef de l'opposition, n'a pas fait la bonne chose, et les mesures prises n'ont pas été répétées depuis. Maintenant, nous comprenons très bien que, en tant que gouvernement, il



faut équilibrer le budget, mais qu'il faut aussi le faire de façon équilibrée. Il faut investir davantage dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick, tout en abordant la situation financière de la province, et c'est justement ce que nous faisons. Depuis que nous sommes au pouvoir, nous avons réduit le déficit de plus de moitié, et ce, tout en investissant davantage dans l'éducation et dans la santé et tout en faisant croître l'économie année après année.

Alors, je peux vous dire que nous sommes fiers du travail que nous faisons avec les gens du Nouveau-Brunswick et que nous allons continuer à investir dans leurs priorités pour faire croître l'économie et améliorer leur qualité de vie.

[Traduction]

M. Higgs : Investir sans obtenir de résultats est un thème récurrent du gouvernement actuel. Il perçoit des taxes et impôts sans régler quoi que ce soit, sans aucune raison, simplement pour dépenser davantage. Il mène une campagne et promet tout à tout le monde, dans l'espoir d'acheter des votes. Le Nouveau-Brunswick mérite mieux.

Le 26 février, Jon et Leslie Manship ont lancé Excellence NB et la campagne Pour l'amour du Nouveau-Brunswick — une campagne qu'ils ont élaborée, orchestrée et financée. Les Manship ont commandé des travaux de recherches qui ont montré qu'une simple réorientation de 5 % des achats vers des produits, services et expériences du Nouveau-Brunswick permettrait la création d'environ 5 000 emplois et rapporterait chaque année des dizaines de millions de dollars en recettes fiscales pour l'éducation, les soins de santé, les routes, les infrastructures et les services sociaux. La réponse officielle du gouvernement a été : Nous devons être très, très prudents [...] pour ne pas être considérés comme protectionnistes. Je demande au premier ministre : Pour l'amour du Nouveau-Brunswick, pourquoi n'appuie-t-il pas haut et fort la campagne en question?

L'hon. M. Gallant : En fait, dans notre plan de croissance économique pluriannuel, nous avons présenté l'achat de produits locaux comme possibilité de croissance économique et de création d'emplois. Je peux vous dire que les ministres responsables des initiatives en question travaillent très fort pour encourager les gens à acheter des produits locaux, mais il reste que nous sommes aussi une province commerçante. Nous voulons nous assurer de faire tout notre possible pour acheminer nos produits et services vers des marchés partout dans le monde. Si nous voulons acheminer nos produits et services vers des marchés partout dans le monde, nous devons nous attendre à ce que d'autres produits et services entrent aussi sur nos marchés.

Le fait d'encourager les gens à acheter des produits locaux ouvre de grandes possibilités, mais nous ne devons pas oublier que le libre-échange avec d'autres provinces, territoires ou États profite aux plus petits d'entre eux, comme le Nouveau-Brunswick. En fait, c'est pourquoi nous travaillons si fort pour augmenter les exportations au sein des industries clés. Nous travaillons fort pour donner suite à notre plan de croissance économique pluriannuel, nous faisons des investissements qui permettront de créer des possibilités d'emploi pour les gens de notre province et nous continuerons de faire croître l'économie comme nous avons commencé à le faire ensemble.



M. Higgs : Il s'agit d'un plan de croissance économique pluriannuel qui nous laisse en toute dernière position au pays.

Pour faire suite à l'affirmation selon laquelle le gouvernement Gallant ne veut pas être considéré comme protectionniste, le premier ministre sait-il combien d'argent a été consacré jusqu'à maintenant à la lutte protectionniste contre la vente interprovinciale de bière et combien d'argent son gouvernement est prêt à dépenser? Merci.

L'hon. M. Gallant : Je ne vais manifestement pas laisser le chef de l'opposition s'en tirer avec un tel préambule. Pour ce qui est de la période allant de 2015 à 2018, ce qui comprend, bien sûr, les projections, analyses et prévisions pour 2017 et 2018, nous avons constaté qu'au cours des dernières années, nous avons le sixième taux de croissance en importance de toutes les provinces du Canada.

Comparons le classement avec celui obtenu par le chef de l'opposition lorsqu'il était ministre des Finances. Il s'est classé au 10^e rang. Il s'est classé au dernier rang pendant son mandat. Il a en fait ralenti l'économie du Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, j'aimerais citer un extrait d'un article de Robert Jones daté de janvier 2013. L'article indiquait : Au cours des trois dernières années, le Nouveau-Brunswick affiche le pire bilan du pays en matière de création d'emplois, la province enregistrant une perte de 13 600 emplois entre octobre 2009 et novembre 2012 ; en octobre, elle a aussi affiché un taux de chômage de 11,6 %, soit le plus haut taux en neuf ans. Voilà le bilan du chef de l'opposition.

Nous continuerons à faire ce que nous faisons — investir dans notre plan de croissance économique pluriannuel.

Soins de santé

M. Higgs : Avez-vous déjà entendu quelqu'un essayer de défendre la dernière position avec tant de véhémence? C'est plutôt choquant.

Aujourd'hui, à la une du *Telegraph-Journal* et du *Daily Gleaner*, nous pouvons lire : Il est de plus en plus difficile de voir un médecin de famille. Dans l'article, un représentant du Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé précise : Tant que des mesures ne seront pas en place pour uniformiser [la manière dont les médecins voient leurs patients], nous ne nous attendons pas à une amélioration de la situation. Le Conseil de la santé suggère que le gouvernement prenne des dispositions pour que les nouveaux médecins adoptent des méthodes d'établissement des horaires efficaces afin d'améliorer l'accès aux soins. Le Conseil de la santé a proposé l'établissement d'horaires comme solution au problème. Que feront le premier ministre et son gouvernement pour mettre en oeuvre la solution du Conseil de la santé? Il s'avère que le simple fait d'injecter de l'argent dans le problème n'est pas la solution. Merci beaucoup.



[Original]

L'hon. M. Gallant : Nous apprécions le travail accompli par les tierces parties comme l'organisme que vient de mentionner le chef de l'opposition et nous avons hâte de continuer à travailler avec les personnes et avec les organisations, partout dans la province, qui veulent donner des idées et des suggestions quant aux façons d'améliorer la qualité du système de soins de santé de la province et son accessibilité.

Nous investissons davantage ; absolument. Nous sommes fiers du fait que nous sommes le gouvernement qui a le plus investi dans le secteur de la santé dans l'histoire de la province. Nous investissons aussi de façon stratégique. Nous l'avons vu dans le budget qu'a déposé la ministre des Finances. Nous investissons pour avoir de nouveaux médecins de famille et des spécialistes, que nous allons embaucher afin d'augmenter l'accès aux soins de santé ici, au Nouveau-Brunswick. Nous sommes en train d'augmenter le personnel infirmier praticien et d'ajouter plus d'innovation dans le système. Nous allons avoir deux nouveaux centres d'autisme, qui seront établis au Nouveau-Brunswick, et bien d'autres mesures qui favoriseront l'accessibilité et la qualité de nos soins de santé.

[Traduction]

M. B. Macdonald : Comme d'habitude, le premier ministre dit des platitudes, mais le gouvernement doit regarder la dure réalité en face. Récemment, des statistiques encore plus alarmantes ont été rendues publiques à propos des ambulances mises hors service au Nouveau-Brunswick. Si les statistiques sont publiques, ce n'est pas grâce au gouvernement, c'est grâce aux journalistes qui ont dû lutter pour obtenir les renseignements. Elles ont révélé que, seulement cette année, des ambulances ont été mises hors service à plus de 7 500 reprises et que, effectivement, elles l'ont été pendant plus de 30 000 heures. Ajoutez à cela que nous comptons actuellement les temps d'attente les plus longs du Canada, et nous voyons que le gouvernement Gallant accumule crise après crise.

Commençons par le début. Le premier ministre reconnaîtra-t-il enfin ce qui est maintenant évident pour tout le monde, soit que la mauvaise gestion de notre système de santé par le gouvernement plonge les services d'ambulance au Nouveau-Brunswick dans une crise?

[Original]

L'hon. M. Bourque : J'apprécie toujours le fait de pouvoir répondre aux questions, car cela me permet de réfuter les arguments de l'opposition, qui clame que nous sommes en période de crise. Il n'y a rien de tel dans les faits.

Ce que je peux dire, toutefois, c'est que nous reconnaissons effectivement qu'il y a des situations qui sont parfois difficiles. Nous sommes conscients du fait que, comme dans tout système, nous ne pouvons pas remplir la totalité de nos obligations. Évidemment, il arrive que



certaines situations peuvent se produire — celles-ci peuvent se retrouver dans les médias —, et nous en sommes navrés.

Cependant, je peux vous dire que, dans la très vaste majorité des cas, tout ce qui se passe en ce qui a trait aux services d'Ambulance Nouveau-Brunswick est de qualité supérieure. Il faut aussi reconnaître le travail extraordinaire que font les travailleurs paramédicaux. Évidemment, l'opposition n'aime pas parler de cela, parce que cela va à l'encontre de son message. Toutefois, nous sommes très fiers.

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. B. Macdonald : Le ministre veut nous faire croire que, eh bien, rien n'est parfait à 100 %. Les statistiques sont éloquentes. En 2017 seulement, le nombre d'ambulances hors service a augmenté de 55 %. Depuis que les gens d'en face sont arrivés au pouvoir, les statistiques ont plus que doublé. Ils ont eu l'occasion d'agir en 2014, en 2015, en 2016, en 2017 et aujourd'hui en 2018, mais ils ne font rien.

La situation a empiré, et pourtant, au lieu de la régler, les gens d'en face décident que c'est maintenant le bon moment d'accumuler les crises et de demander aux travailleurs paramédicaux d'en faire encore davantage. Ils ont conclu une entente de 10 ans sans mise en concurrence, sans appel d'offres, avec la même compagnie de gestion, ce qui a encore empiré le problème. Ils ont investi 4,4 millions de dollars pour recruter de nouveaux gestionnaires au lieu de nouveaux travailleurs paramédicaux. Des dizaines de nouveaux membres du personnel diront aux travailleurs paramédicaux déjà en poste ce qu'il faut améliorer.

Quand les gens d'en face réviseront-ils la décision d'accroître le fardeau de nos travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Bourque : Encore une fois, l'alarmisme se porte bien de l'autre côté de la Chambre. Nous sommes contents du travail d'Ambulance Nouveau-Brunswick. Oui, ce n'est pas parfait. Comme dans tout système, il n'y a rien de parfait. Nous travaillons de concert avec Ambulance Nouveau-Brunswick pour veiller à ce que l'organisme continue de s'acquitter de ses obligations contractuelles, ce qu'il fait la majeure partie du temps, c'est-à-dire pendant un pourcentage du temps vraiment très élevé. Ambulance Nouveau-Brunswick s'acquitte bel et bien de ses obligations contractuelles. Nous sommes très fiers de son travail. Grâce au partenariat que nous avons conclu avant Noël, le niveau de service continuera de s'améliorer. Il y aura un plus grand nombre de visites réalisées non seulement par le personnel du Programme extra-mural mais aussi par les travailleurs paramédicaux d'Ambulance Nouveau-Brunswick. Nous avons également le réseau de travailleurs paramédicaux en soins avancés. Toutes ces initiatives aideront les gens du Nouveau-Brunswick à avoir un meilleur accès à des soins de qualité chez eux. Merci.



M. B. Macdonald : Le ministre veut parler d'obligations contractuelles. Qu'en est-il des travailleurs paramédicaux? Les réclamations liées à la santé mentale ont augmenté de 43 % chez ces travailleurs. Comment est-ce acceptable? Est-ce cela l'obligation contractuelle? Il y a une crise actuellement chez les travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick. Sous le gouvernement Gallant, la crise s'aggrave. Nous n'avons pas assez de travailleurs paramédicaux. Parmi ceux que nous avons, de plus en plus sont épuisés et de moins en moins sont en mesure de travailler, et ceux qui restent en font encore davantage pour remédier à la situation. Devinez quoi! Nous les épuisons.

Ne me croyez pas sur parole. Examinez les statistiques. Le gouvernement Gallant faillit à son devoir ; d'abord, il n'admet pas les faits et, en second lieu, il n'améliore pas la situation de nos travailleurs paramédicaux. Que veut-il réaliser avec l'entente sur les services extra-muraux? Donner plus de responsabilités aux travailleurs paramédicaux. Que fait le gouvernement actuel pour protéger nos travailleurs paramédicaux?

L'hon. M. Bourque : D'abord, je tiens à dire que l'Association des travailleurs paramédicaux du Nouveau-Brunswick est vraiment reconnaissante du fait que notre gouvernement se rend compte de la vaste gamme de tâches complexes que les travailleurs paramédicaux accomplissent. En tant que gouvernement, c'est ce que nous faisons.

Non seulement nous accordons de l'importance à ce que les travailleurs paramédicaux font, mais nous augmentons aussi l'étendue de leur champ d'activités, ce qui n'était pas le cas sous le gouvernement précédent. Si nous examinons le tout et aussi le fait que nous assurons une meilleure qualité de service, nous respectons toutes nos obligations contractuelles, honnêtement, nous travaillons de concert avec Ambulance Nouveau-Brunswick. Nous veillons à ce que les patients continuent de recevoir les meilleurs soins possible, et c'est le cas.

Encore une fois, je tiens à souligner le travail remarquable des travailleurs paramédicaux dans la province. Ils sauvent des vies, et nous devons parler de l'excellent travail qu'ils continueront d'accomplir pour nous ici au Nouveau-Brunswick. Merci.

[Original]

M. Coon : Les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à être soignés quand ils vont à l'urgence, car c'est un service de base. J'ai dit maintes fois à la Chambre que les longs temps d'attente pour recevoir des soins dans nos salles d'urgence mettent le public en danger, et nous en voyons maintenant les conséquences.

Le samedi 24 février, le Moncton Hospital a fermé pendant huit heures la section de son urgence destinée aux cas non urgents et a fermé ses services d'ambulance pendant deux heures parce qu'il n'y avait pas assez de personnel infirmier. Les failles de notre système de santé s'aggravent. Encore une fois, je demande ce que fait le ministre pour veiller à ce que nos hôpitaux aient assez de personnel infirmier pour occuper les postes des services d'urgence.



L'hon. M. Bourque : Écoutez, cette occasion me permet de reconnaître le travail fantastique que fait tout le personnel dans les services d'urgence, dans les hôpitaux de notre province. Merci de tout le bon service.

Oui, nous sommes au courant que, encore une fois, comme dans tout système, il peut y avoir des failles ; cela arrive et cela va continuer d'arriver, parce que la perfection n'est pas de ce monde. Nous en sommes conscients. Comme le fait notre gouvernement pour ce qui est de la croissance et du développement économiques, nous allons toujours chercher à améliorer le système.

Pour ce qui est de l'exemple qui a été donné par rapport au Moncton Hospital, je peux dire qu'il y a eu énormément de collaboration avec l'Hôpital régional Dr-George-L.-Dumont, afin que les patients reçoivent des soins de très haute qualité. Je peux vous assurer que le service a été maintenu et que nous allons continuer dans cette veine.

[Traduction]

M. Coon : La salle d'urgence de l'hôpital de Fredericton a enregistré une augmentation de 25 % des cas urgents cette année par rapport à la même période l'année dernière. Les deux premiers mois de 2018 ont été les plus occupés que l'hôpital ait jamais connus. Il a été surchargé pendant chaque minute de 2018. Les longs temps d'attente compromettent la sécurité des patients, comme je l'ai dit à maintes reprises. D'énormes brèches se creusent dans le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick, et le gouvernement actuel ne semble pas en être conscient. Lorsque les services d'urgence ne sont pas là quand on en a besoin, cela me dit que le gouvernement actuel rate son coup pour ce qui est de ses priorités. Que fera le ministre pour veiller à ce que les services d'urgence soient en place lorsque nous en avons besoin?

L'hon. M. Bourque : Je suis reconnaissant au député d'en face de parler de ce qui se passe ici, à Fredericton, car nous travaillons constamment à améliorer le système, non seulement dans l'ensemble de la province mais en particulier ici, dans la région de Fredericton. Nous faisons des investissements massifs à l'Hôpital Dr Everett Chalmers, ici, dans la capitale. Nous avons aussi travaillé de concert avec le Centre de santé communautaire du centre-ville de Fredericton, que nous avons ouvert. Ce sont toutes des mesures qui aident à réduire les temps d'attente.

En outre, c'est le même député qui a critiqué le partenariat avec Medavie et notre entente. Eh bien, devinez quoi! Plus de personnes seront soignées à la maison. Lorsque l'on reçoit de meilleurs soins à la maison, on va moins souvent à l'urgence. Si l'on va moins souvent à l'urgence, les problèmes seront moins nombreux là-bas. Grâce à tout ce que nous faisons, nous aidons à réduire les temps d'attente dans les hôpitaux.

M. Coon : Je ne sais pas pourquoi le ministre refuse d'admettre que nous avons une pénurie de personnel infirmier dans la province. De fait, des diplômés en soins infirmiers du Nouveau-Brunswick sont recrutés instantanément par la Nouvelle-Écosse parce qu'ils ne peuvent pas trouver de travail à temps plein au Nouveau-Brunswick. Comment est-ce même possible? Une personne de ma circonscription figurait au tableau d'honneur de la Faculté des sciences



infirmières de l'UNB. Elle n'a pas pu trouver un emploi à temps plein en soins infirmiers ici au Nouveau-Brunswick, mais elle a été immédiatement engagée à Halifax après l'obtention de son diplôme. Le ministre se demande pourquoi nous ne pouvons pas recruter du personnel infirmier de l'extérieur de la province, mais nous ne pouvons même pas retenir les diplômés en soins infirmiers dans la province.

Nous sommes aux prises avec une crise qui se dessine. Nos salles d'urgence sont engorgées. Des malades sont installés dans les corridors des unités de soins, où il n'y a pas de dispositif d'alimentation en oxygène ni d'aspiration dans les murs pour les aider s'ils en ont besoin. Lorsqu'un membre du personnel infirmier se porte malade, il n'y a personne pour le remplacer. La question est la suivante : Quand le ministre créera-t-il des postes à temps plein en soins infirmiers afin de réduire la brèche qui se creuse dans notre système de soins de santé?

L'hon. M. Gallant : L'alarmisme des gens d'en face est bien une chose qui n'aidera pas les temps d'attente. Voici certaines des mesures qui nous aideront à réduire les temps d'attente, à remédier à la situation, à rehausser la qualité des soins de santé et à accroître leur accessibilité dans la province : plus d'investissements dans les soins de santé — notre gouvernement est celui qui a le plus investi dans les soins de santé dans l'histoire de notre province — et plus d'investissements dans l'infrastructure de notre système de soins de santé, tels que les centaines de millions de dollars que nous investirons à l'Hôpital Dr Everett Chalmers, à l'Hôpital régional de Saint John, au Moncton Hospital, à l'Hôpital Dr Georges L. Dumont, à l'hôpital de Bathurst, à l'Hôpital régional d'Edmundston, à l'hôpital de Perth-Andover, à l'hôpital de Miramichi et au Charlotte County Hospital.

Nous pouvons continuer. Il y a le Centre de santé communautaire de Fredericton, que le député d'en face connaît très bien, je pense. Il y a le programme de sages-femmes que nous avons lancé ici à Fredericton afin d'accroître l'accessibilité aux soins de santé génésiques. Il y a les travailleurs paramédicaux en soins avancés et le personnel infirmier praticien. Nous recrutons plus de médecins et plus de spécialistes. Nous avons plus de foyers de soins, et nous sortons les personnes âgées des hôpitaux lorsqu'elles ne doivent pas y être et les installons où elles reçoivent le bon niveau de soins. C'est ce qui...

Le président : Le temps est écoulé.

Foyers de soins

M. Steeves : Le premier ministre parle de sortir des personnes des hôpitaux et de les installer dans des foyers de soins. Savez-vous quoi? Ce n'est pas ce qu'il fait. À l'heure actuelle, 112 lits sont inoccupés dans des foyers de soins au Nouveau-Brunswick, et plus de 500 personnes sont tenues de rester dans un hôpital du Nouveau-Brunswick alors qu'elles pourraient aller dans un foyer de soins pour recevoir les soins qui conviennent. Cependant, elles ne peuvent pas y aller parce qu'il y a un manque criant de personnel en soins infirmiers. Nous en avons parlé. Le tout comprend le personnel infirmier auxiliaire autorisé et le personnel infirmier immatriculé ainsi que les préposés aux services de soutien à la personne.



J'ai des annonces ici qui proviennent du foyer de soins Spencer, du Kiwanis Nursing Home, de la Villa providence et de la Villa du Repos. Tous cherchent du personnel par le truchement du site de CareerBeacon. Le gouvernement a-t-il comme seule stratégie de se tourner vers CareerBeacon en espérant que des infirmiers, des infirmiers auxiliaires autorisés ainsi que des préposés aux services de soutien à la personne présentent une demande d'emploi?

Que fait le premier ministre pour atténuer le problème? A-t-il même des objectifs? Un objectif a-t-il été fixé quant au type d'employés qu'il veut engager? Combien d'infirmiers et d'infirmiers auxiliaires autorisés veut-il engager? Combien de personnes veut-il engager pour doter en personnel tous les nouveaux foyers de soins dont il dispose? Combien de personnes recrute-t-il afin de remplir les 112 lits en foyers de soins qui sont actuellement inoccupés?

L'hon. M. Gallant : Il y a une pénurie de personnel infirmier, et nous l'admettons. Je veux mentionner une ou deux choses relativement aux dernières observations du député. D'abord, oui, la Nouvelle-Écosse et toutes les autres provinces au pays tentent de recruter du personnel infirmier, car le défi qui se pose à nous au Nouveau-Brunswick se pose aussi à toutes les provinces canadiennes. Le député d'en face, en posant sa dernière question... Pense-t-il qu'il n'y a pas de noms sur les listes d'attente pour être admis dans des foyers de soins? Si c'est là ce qu'il croit, eh bien je pense qu'il est mal renseigné. Pense-t-il que, étant donné le vieillissement de la population, nous ne connaissons pas une demande croissante pour des foyers de soins? Encore une fois, si c'est là ce qu'il pense, il est mal renseigné.

Je veillerai à dire très clairement à toutes les collectivités, de la région Chaleur à la Péninsule acadienne, en passant par le comté de Charlotte, Moncton, Saint John et la vallée — à toutes les collectivités où nous avons annoncé qu'elles seront dotées de plus de lits en foyers de soins et de plus de lits pour les personnes atteintes de troubles de la mémoire — je leur dirai donc que le chef de l'opposition et les Conservateurs s'y opposent et qu'ils ne pensent pas que nous devrions créer plus de places. Eh bien, nous le pensons, et cela aidera à créer des emplois et à améliorer la qualité des soins prodigués aux personnes âgées dans notre province.

Le président : Le temps prévu pour la période des questions est écoulé.

